

Vous avez dit la France ?

A l'heure où le Président de la République semble vouloir redorer l'image de la France en interne comme à l'international, multipliant les déclarations sur la grandeur de notre pays soutenue par sa devise « Liberté, Egalité, Fraternité », qu'en est-il de notre image à l'étranger à travers notre réseau diplomatique, consulaire, culturel et technique ?

Car ce sont bien nos ambassades, nos consulats, nos instituts français, nos lycées français, etc. qui nous représentent dans le monde entier avec un réseau dont nous pourrions nous enorgueillir de par son étendue.

Et pourtant qu'en est-il effectivement? Quelle image ces représentations françaises donnent-elles de notre pays ?

Au niveau diplomatique, trois tendances sont à relever :

- un abandon progressif de ce qui faisait l'expertise du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), des diplomates spécialisés dans certaines régions du monde dont ils maîtrisent les langues et la culture, dont ils connaissent l'histoire, la complexité des peuples et des régimes politiques. Ce sont les fameux « conseillers d'Orient » dont la place au MEAE n'a cessé d'être réduite au profit de profils plus généralistes, des spécialistes en tout formés à la *Chose publique* protéiforme, capable de passer d'une préfecture à une ambassade par une maîtrise du langage technocratique sans faille.
- Un engouement pour l'affichage médiatique au détriment d'une vision stratégique à long terme : le MEAE diffuse auprès de ses postes une obsession de la présence médiatique, chaque ambassadeur doit réagir à la minute à tout événement, on privilégie le temps court des réseaux sociaux à la réflexion et l'analyse indispensables à la compréhension de certains enjeux. Preuve en est le nombre d'agents affectés à la Direction de la communication et de la presse (plus d'une centaine) alors que le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie n'est composé que d'une petite trentaine d'agents.
- Une diplomatie économique avant tout : les faits d'arme des ambassadeurs se réduisent souvent à la liste des contrats qu'ils ont réussi à faire signer dans leur pays d'accréditation, alignant les zéros comme autant de victoires. Quid des enjeux du développement, d'une vision humaniste et politique de notre diplomatie ?

La « grandeur » de la France ne réside-t-elle pas aussi dans son « non-alignement » vis-à-vis du courant idéologique dominant, dans la défense de ses spécificités et notamment de son modèle social ?

Au niveau consulaire, une dégradation constante du service public et des conditions de travail des agents :

Après les suppressions massives d'emplois publics des dernières années, l'accueil consulaire est réduit à son strict minimum alors même que les communautés françaises à l'étranger ne cessent de croître. Avec la transformation en Poste à Présence Diplomatique (PPD) d'une trentaine d'ambassades et la fermeture de leur section consulaire, nous avons renoncé à la continuité du service public pour nombre de français résidant dans ces pays ou y effectuant un séjour touristique ou professionnel. Les conséquences peuvent être graves comme nous avons pu le constater lors du tremblement de terre en 2015 au Népal où l'ambassadrice, seule en poste avec une assistante couteau-suisse secrétaire/comptable/régisseuse/responsable du système informatique et des archives (la masse salariale est bien maîtrisée) et deux recrutés locaux, avait été bien en peine d'aider les Français qui se pressaient à la porte de l'ambassade et avait dû se résoudre à la leur fermer au nez. Ils s'étaient donc tournés vers des ambassades plus accueillantes et mieux à même de les secourir (Pologne, Israël...).

Quelle image de la France que celle d'un pays qui ne peut aider ses communautés à travers le monde alors que d'autres, de taille plus modeste, le font ?

Dans le réseau consulaire toujours, suite aux suppressions des emplois de titulaires, les recrutés locaux représentent près de 60 % des effectifs. Ces employés, parfois originaires du pays, parfois binationaux ou français, dont certains travaillent depuis de nombreuses années pour la France, se retrouvent souvent à assumer les fonctions de leurs collègues titulaires dont le poste a été supprimé, et cela sans revalorisation salariale aucune. A mesure que leur emploi se généralise, leurs droits et rémunération régressent : ils sont renvoyés au droit privé local alors qu'une représentation diplomatique n'est juridiquement pas une entreprise privée. Le MEAE leur refuse progressivement tous les droits dont ils bénéficiaient en tant qu'employés de l'Etat et concourant à des missions de service public : droit de passer les concours internes, de cotiser à la sécurité sociale française (beaucoup paient leurs impôts en France), de bénéficier d'un régime de retraite français, etc.

L'image de la France à l'étranger, c'est aussi et surtout la façon dont, à travers son réseau diplomatique, elle traite ses employés. Or la régression en cours, qui s'apparente parfois à de l'exploitation, ne peut que donner le sentiment d'un pays qui renonce à ses principes pour tirer profit d'un droit fluctuant, au mépris de toute valeur d'humanisme, de parole donnée, de justice... Non, ces principes sont devenus des gros mots qui font rire sous cape ou ouvertement les gestionnaires. L'heure est au cynisme généralisé !

Quant aux communautés françaises à l'étranger, elles sont renvoyées au Dieu de la dématérialisation, concept magique qui va permettre encore de nouvelles suppressions

d'emploi tout en créant une insécurité administrative puisque toute situation n'entrant pas dans les cases (et elles sont nombreuses dans les communautés d'expatriés !) sont nulles et non avenues. A cela s'ajoutent les difficultés à avoir accès aux services en ligne quand la qualité du réseau laisse à désirer, ce qui est encore le cas sur une grande partie de notre planète.

Les Français de l'étranger participent, à leur mesure, individuellement, à l'influence de la France. Or, une expatriation réussie dépend souvent de la présence sur place d'un consulat, d'un lycée français ou de l'existence d'une convention bilatérale de sécurité sociale. Le service public français à l'étranger est un atout unique pour pérenniser notre présence et notre influence.

Mais le pire est encore à venir : **notre réseau de coopération et d'action culturelle est exsangue**. Trois ans après son externalisation (ses missions étant confiées à des opérateurs sous tutelle des Affaires étrangères), le bilan social, humain et qualitatif en est désastreux : sans moyen logistique ou budgétaire, on peine à mener à bien tout projet, la rotation accélérée du personnel, dont on favorise la précarité, empêche tout suivi et stratégie à long terme, on navigue à l'aveuglette, dans une sorte de bricolage empirique destiné à sauver les meubles. Le budget de l'aide au développement a été en très grande partie transféré à une banque, l'AFD. Et dans le même temps, l'Agence de l'enseignement français à l'étranger a subi une coupe budgétaire nette de 33 millions d'euros dès l'arrivée du nouveau gouvernement, accentuant le désarroi dans des lycées français déjà passablement fragilisés.

Là encore, quelle image de la France ? Au lieu de privilégier les liens forts que nous avons avec certains pays suite à la période coloniale, nous les avons progressivement délaissés pour une politique à la petite semaine, chargée avant tout de répondre aux diktats de Bercy. Le Président de la République peut-il à lui seul incarner la France à l'étranger ? Aucune visite présidentielle ne remplacera jamais le travail quotidien des hommes et des femmes de notre réseau.

L'image de la France est amoindrie, voire ridiculisée du fait de considérations budgétaires ou managériales entraînant des dégradations dans les services à l'étranger. Il n'est pas assez tenu compte de tout ce que le MEAE rapporte à la France en coûtant au final si peu en terme de budget et de masse salariale.

Les ministres successifs des affaires étrangères n'ont pas su défendre l'importance des missions de leur ministère, ni les derniers Présidents de la République s'appuyer sur l'outil formidable qu'est notre réseau diplomatique en le valorisant.

Cet affaiblissement de notre ministère n'a pas pour autant donné lieu à l'assainissement de certaines de ses pratiques peu démocratiques : on a rationalisé par le bas tout en tentant de conserver un certain appareil. Un symbole fort de ces choix : les 14 juillet des ambassades sont

devenus des fêtes VIP où seuls les cadres du poste et les notables du pays sont conviés alors que nous y commémorons, rappelons-le, la Révolution française !

Dans la continuité, le MEAE, aux missions par excellence régaliennes, flirte avec l'illégalité par l'emploi massif de contractuels (plus des 2/3 de nos effectifs). Ce développement de la précarité écrase les agents concernés et nuit à l'efficacité du ministère en le privant de toute mémoire pérenne.

Liberté, Egalité, Fraternité, vous dites ? Dans notre réseau diplomatique, c'est souvent Privilèges, Cynisme et Bricolage...